

Déclaration de politique d'achats durables

Chez Beddeleem, nous considérons les achats durables comme une composante essentielle de notre mission visant à être une entreprise circulaire et socialement responsable. Par nos décisions d'achat, nous contribuons à limiter l'impact environnemental, à respecter les droits humains et à stimuler la collaboration et l'innovation dans la chaîne d'approvisionnement.

Notre déclaration de politique et notre Code de conduite constituent la base de cette politique. Ils définissent nos valeurs et principes de comportement, que nous traduisons en attentes concrètes envers les collaborateurs, fournisseurs et sous-traitants. Le respect de la législation en vigueur constitue toujours le cadre minimum.

1. Objectif et portée

L'objectif de cette politique est de garantir que nos activités d'achat aboutissent à la meilleure combinaison de coûts du cycle de vie, de qualité et de durabilité. À chaque décision d'achat, nous prenons en compte des facteurs économiques, écologiques, spécifiques au projet et sociaux.

La mise en œuvre de cette politique est une responsabilité partagée par :

- tous les collaborateurs de Beddeleem,
- les intérimaires, entrepreneurs, consultants, fournisseurs et sous-traitants,
- toute autre personne travaillant pour ou au nom de notre entreprise.

2. Principes et objectifs

Droits humains et normes du travail

- Collaborer avec des fournisseurs et sous-traitants qui partagent notre engagement en faveur des droits humains.
- Preuve de mesures contre l'esclavage moderne et l'exploitation du travail dans leurs activités et chaînes d'approvisionnement.
- Encourager activement la diversité et l'inclusion dans la chaîne d'approvisionnement.
- Créer des opportunités pour les PME, les entreprises sociales et les partenaires locaux.

Environnement, énergie et climat

- Réduire l'impact environnemental par une utilisation responsable de l'énergie, des matériaux et des transports.
- Réduire les émissions de Scope 3 et promouvoir l'énergie renouvelable.
- Réduire les distances de transport grâce à l'approvisionnement local et à la mutualisation des livraisons.
- Encourager les moyens de transport à faibles ou zéro émissions.

Matériaux et emballages

- Réduire l'utilisation de matériaux et éviter les plastiques à usage unique.
- Augmenter la part de matériaux recyclés et améliorer la recyclabilité.
- Utiliser du bois et du papier issus de sources recyclées ou gérées durablement, de préférence labellisées PEFC ou équivalent.
- Faire en sorte que les emballages respectent les principes circulaires et la future réglementation européenne PPWR.

Collaboration et transparence

- Exiger des fournisseurs qu'ils fassent preuve de transparence via des certificats, labels ou rapports.
- Intégrer ces éléments dans l'évaluation des fournisseurs.
- Les fournisseurs ayant des sous-traitants doivent leur transmettre les mêmes standards.
- Créer de la valeur ajoutée pour Beddeleem et nos partenaires.
- Les fournisseurs clés peuvent être soumis à des audits et à des plans d'amélioration.

3. Outils et cadres

- Notre déclaration de politique et notre Code de conduite,
- la législation pertinente (nationale et européenne),
- la taxonomie européenne pour les investissements durables,
- des évaluations régulières des fournisseurs axées sur la durabilité et l'éthique,
- des analyses du cycle de vie (ACV) et des coûts du cycle de vie (LCC),
- des déclarations environnementales de produit (EPD).

4. Évaluation et suivi

La mise en œuvre de cette politique est une responsabilité partagée entre les collaborateurs, les fournisseurs et les sous-traitants. La direction veille au respect de la politique et peut l'adapter si nécessaire. Cette politique est évaluée tous les deux ans et adaptée si besoin en fonction des nouveaux développements, de la législation et du marché.